



29 juin 2017

## Communiqué de presse

### **RN171 – Déviation de Bouvron Réunion d'information le 30 juin 2017**

L'État, représenté par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de la déviation de Bouvron sur la RN171.

Les travaux commenceront à partir du 29 mai par la création des 3 giratoires sur les secteurs du Haut-Bezoul et de la RD16. Des circulations alternées et des fermetures au droit des chantiers avec mise en place de déviation seront réalisés pendant certaines phases de travaux. Une information sera faite lorsque des voies seront fermées et des déviations seront mises en place.

Dans le secteur du Chatel, la voie communale 11 traversant le chantier sera fermée pendant les 7 mois des travaux d'ouvrages d'art. Une déviation sera mise en place.

**Une réunion publique d'information sera organisée par la DREAL Pays de la Loire à Bouvron (salle Horizinc) le 30 juin 2017 à 19h30 afin de présenter les travaux et l'organisation des circulations pendant le chantier.**

Les itinéraires de déviation seront disponibles sur le site internet de la DREAL Pays de la Loire :

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr>

rubrique « infrastructure de transport et aménagement »

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire, remercie les usagers de leur compréhension.

Durant la période de travaux, les usagers de la route sont invités à respecter les consignes de sécurité :

- Respecter la signalisation temporaire et augmenter les distances de sécurité ;
- Redoubler de vigilance pour pouvoir anticiper les dangers liés aux travaux et aux autres automobilistes ;
- Rester attentif aux agents travaillant sur le chantier.

#### **Pour en savoir plus :**

D'une longueur totale de 4 km, cette déviation sera réalisée sur un tracé neuf à l'est de l'agglomération de Bouvron. La déviation comprend au sud, une section avec créneau de dépassement à 2x2 voies et au nord, une section à 2 voies. 3 giratoires permettent d'assurer le raccordement avec la RN171 actuelle au sud et au nord ainsi qu'avec la RD16. La mise en service de la déviation est prévue en 2020.

#### **CONTACT PRESSE**

Préfecture de la région Pays de la Loire,  
Préfecture de la Loire-Atlantique  
Service régional de la communication interministérielle (SRCI)  
02 40 41 20 91 / 92  
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr  
www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr